

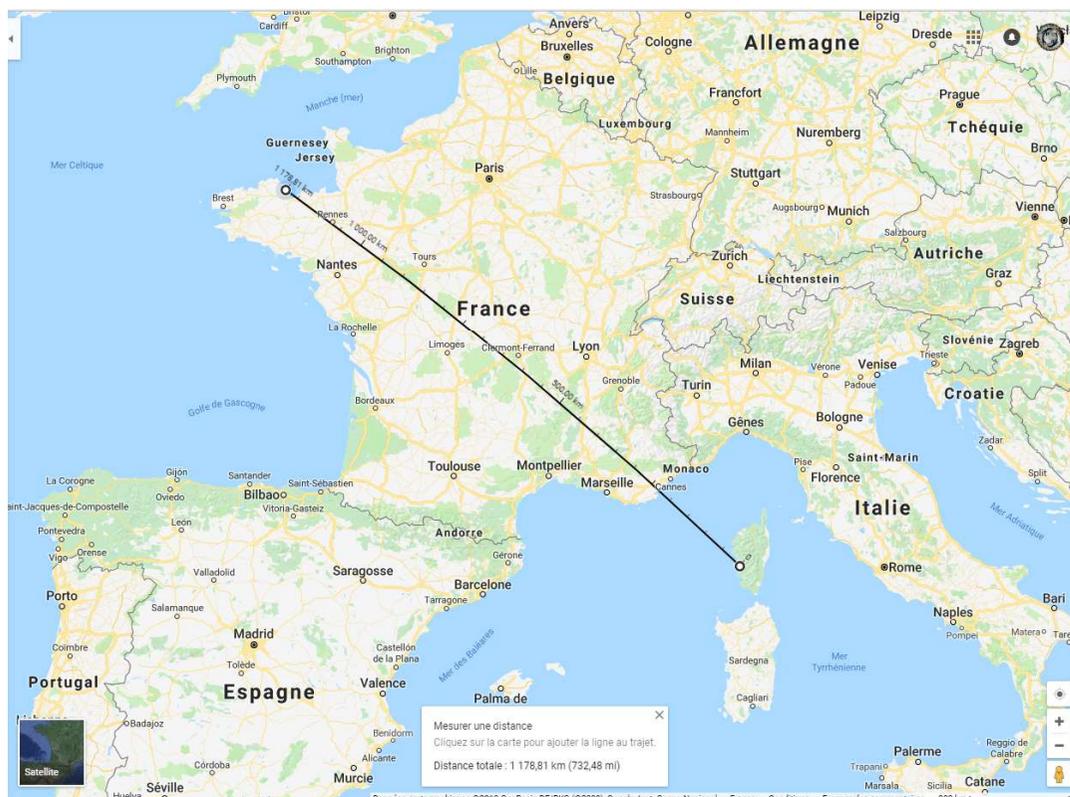
17 septembre 2018

Quel développement pour les communes rurales ? L'exemple de Tréveneuc

Aménagement du
centre bourg :

7 ans de réflexion...

2 ans de travaux



Programme :

Extension/densification du centre bourg et création de bâtiments communaux dans une démarche participative et de développement durable



Situation



Commune rurale littorale (800 habitants) située dans le département des Côtes d'Armor : à un peu moins de 24 km de Saint-Brieuc et de Paimpol

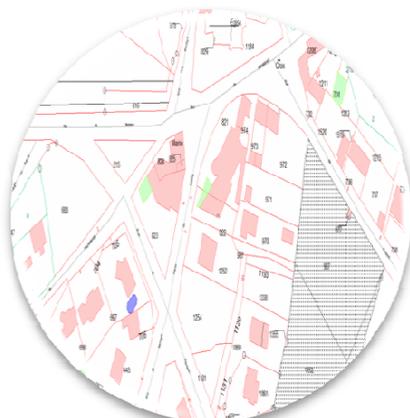
Contexte



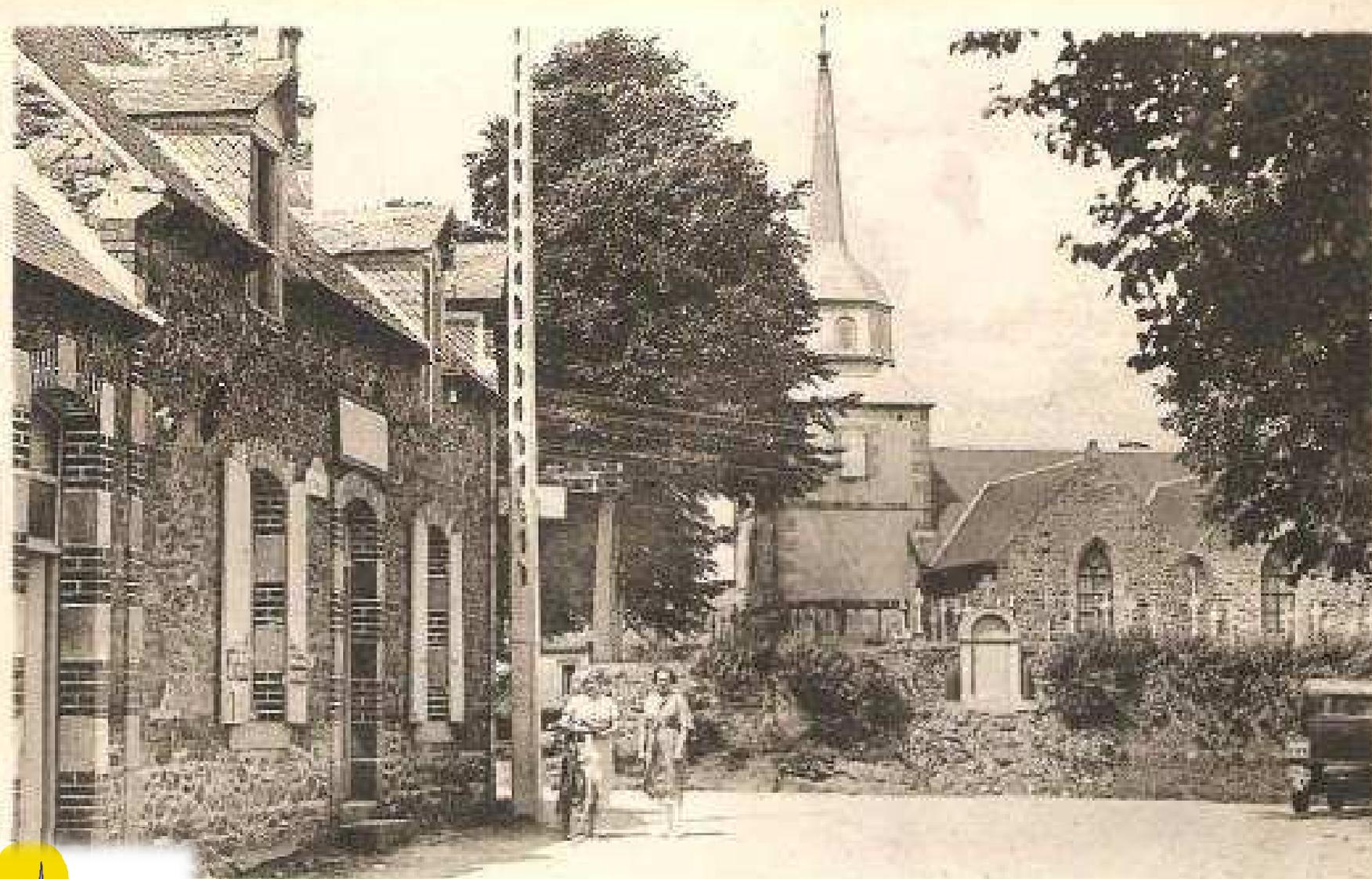
De 2012 à 2017, la municipalité a mené une opération d'extension, de densification et redynamisation de son centre-bourg.



Plusieurs diagnostics et études de faisabilité sont menés entre 2007 et 2012. La nouvelle équipe municipale de 2008 souhaite compléter et préciser son projet. Le projet arrêté sera mis en œuvre par l'équipe élue en 2014.



Les parcelles concernées sont toutes propriété communale



TRÉVENEUC (C.-du-N.). — L'Eglise et le Monument aux Morts

2012

Blandine Houssais, architecte, est missionnée, afin de réaliser un diagnostic du bourg et un « programme d'aménagement dans une démarche participative et de développement durable ».

Identifier le bâti à préserver, restaurer démolir ou mettre en valeur

Adapter le périmètre de l'intervention

Identifier les éléments remarquables (chêne, borne Michelin)



Constats



L'îlot concerné constitue un ensemble bien équipé mais peu structuré au cœur d'un environnement au potentiel mal exploité.



Le traitement très routier des nombreuses voies contribue à la fragmentation de l'espace où le piéton est ignoré, voire insécurisé.

L'îlot est perçu comme un rond point !

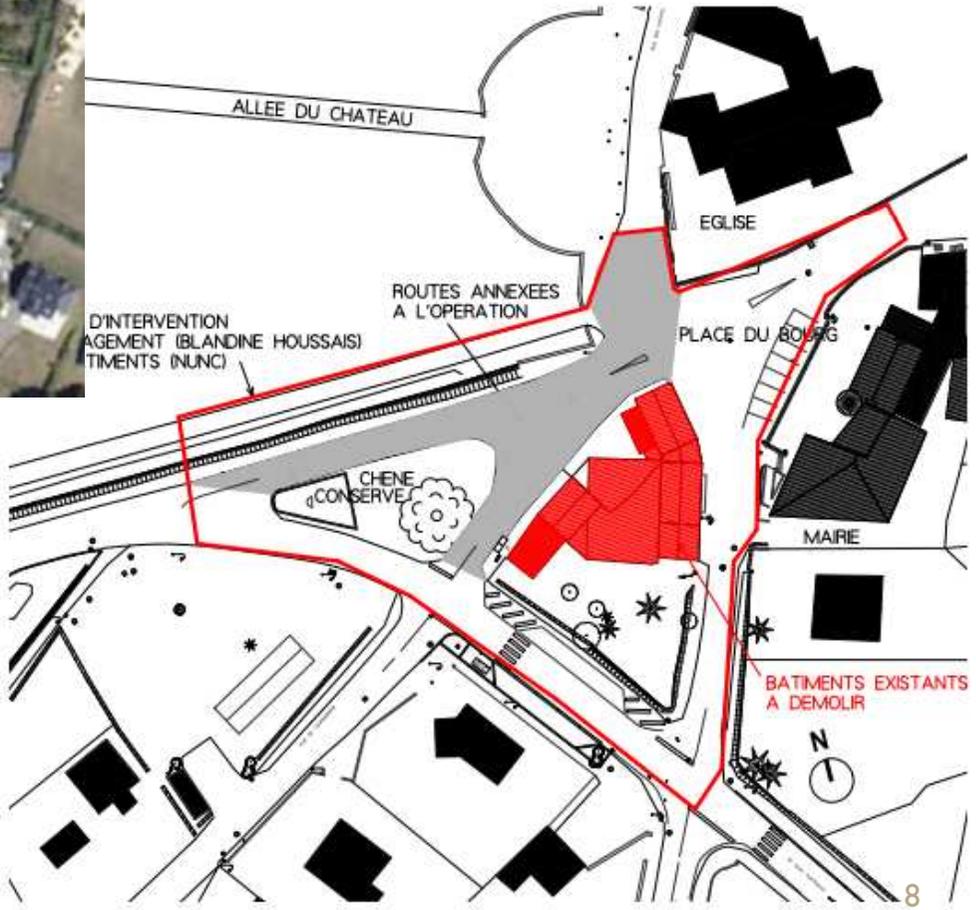


Le bâti central, qui héberge des commerces, a vu ses qualités d'origine dégradées, tant par son traitement et entretien que par ses modifications et des adjonctions disgracieuses. Accessibilité non conforme



Annexion d'une portion de route

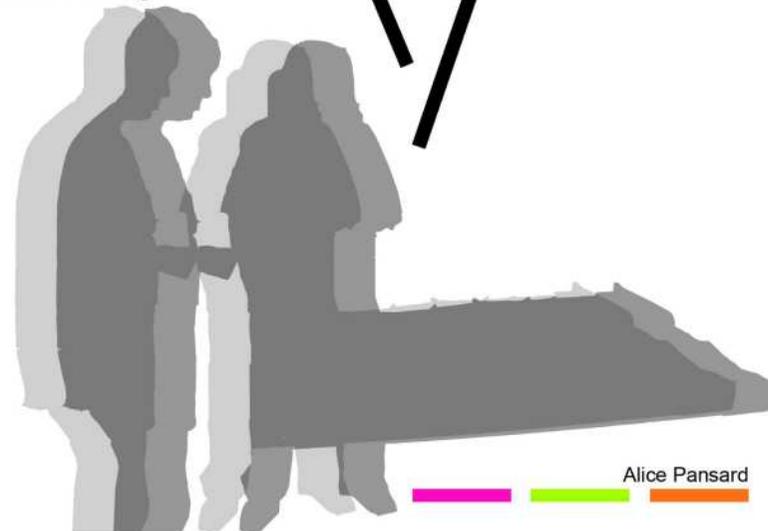
Périmètre revu:
Réduction de la voirie



En parallèle, accompagnés
par le CAUE, nous
organisons un :

 **ATELIER PUBLIC D'URBANISME**
Démarche Participative _ réhabilitation du centre bourg

**" LA VIE A
TREVENEUC. ET SI
ON EN PARLAIT ? "**



CAUE ²²
Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et de l'Environnement des Côtes d'Armor

 **Treveneuc**
Travaux, Art et Environnement

Alice Pansard

Atelier public d'urbanisme

POURQUOI?

- Associer et sensibiliser au maximum les habitants au projet
- Prendre en compte les informations, remarques et critiques des usagers
- Communiquer entre les différents acteurs

QUAND ?

- 2 matinées par semaine pendant 6 semaines

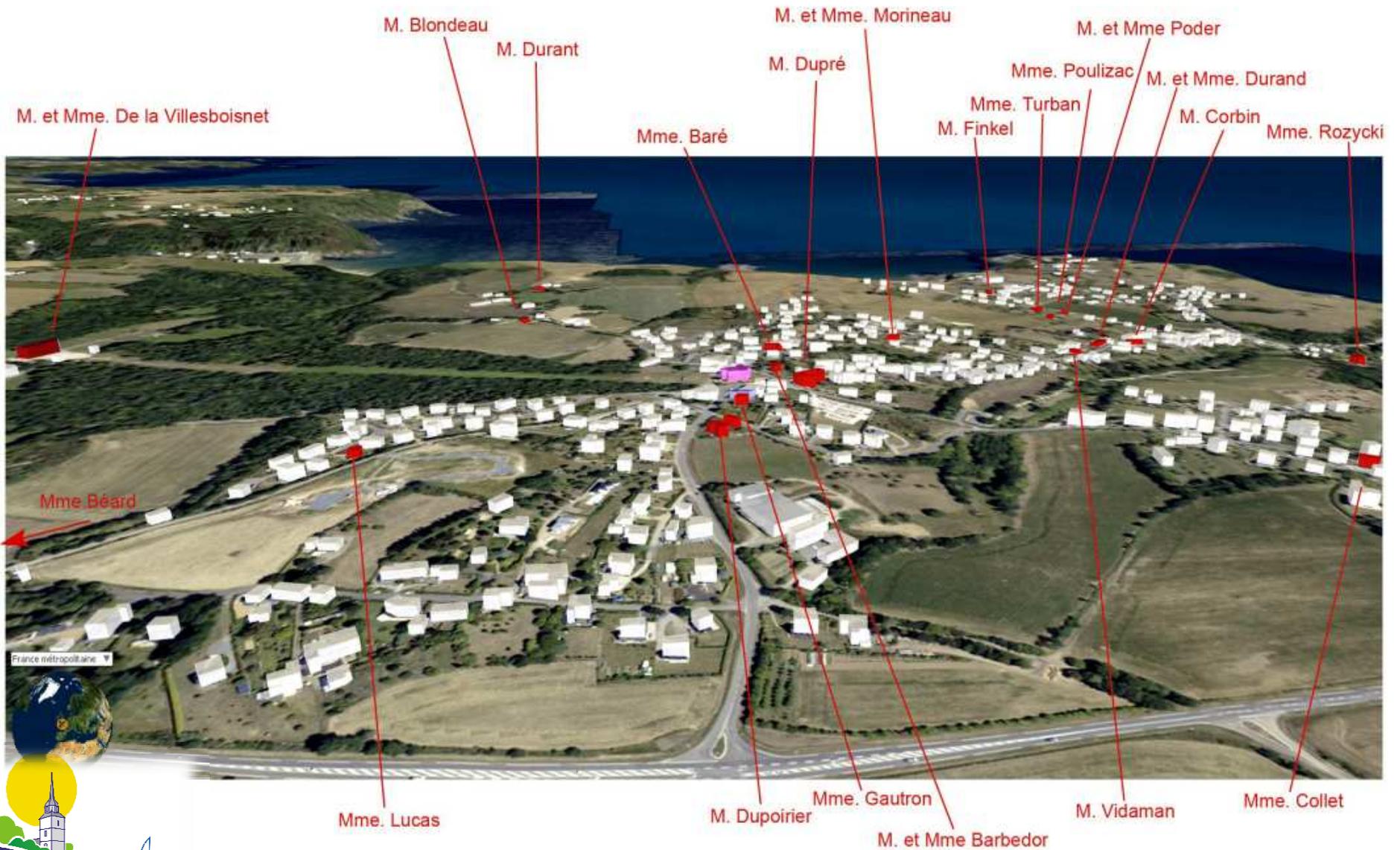
OU ?

- Hall de la mairie

QUI ?

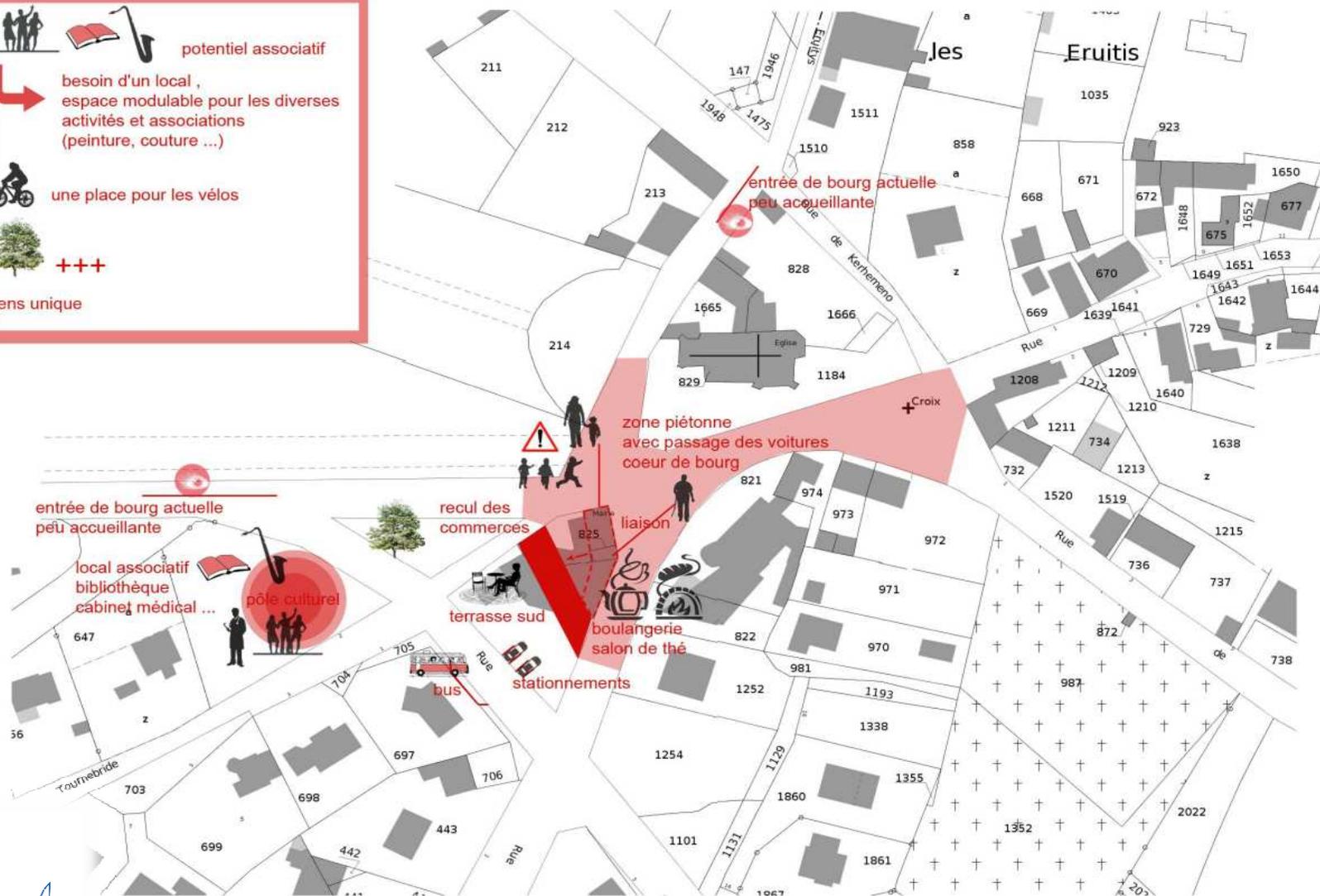
- 28 entretiens + discussions « libres »
- parité homme et femme
- retraités ou actifs, origines diverses, enfance, maison familiale...



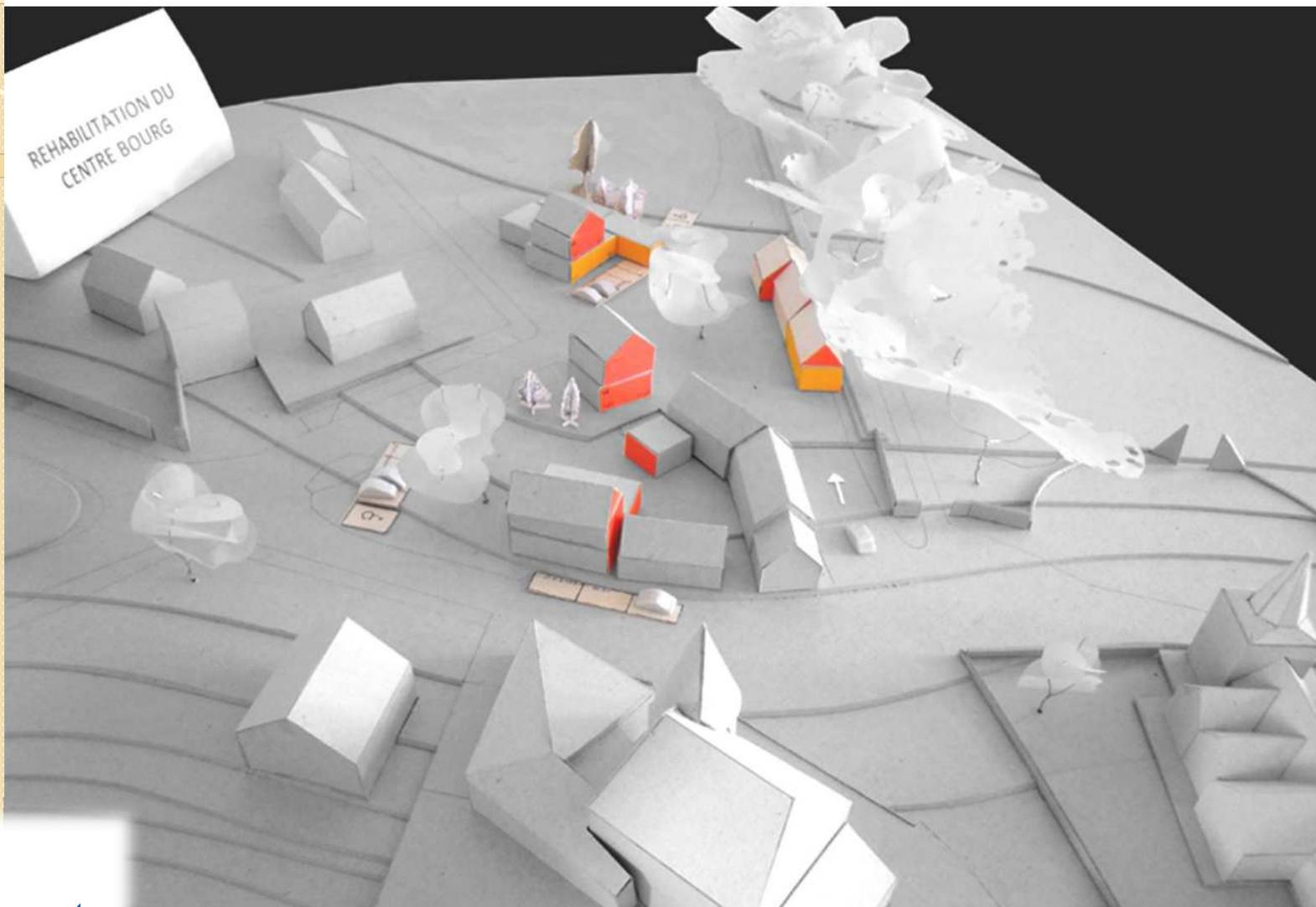


A l'écoute des usagers

 potentiel associatif
 besoin d'un local ,
 espace modulable pour les diverses
 activités et associations
 (peinture, couture ...)
 une place pour les vélos
 +++
 sens unique



Des outils de réflexion



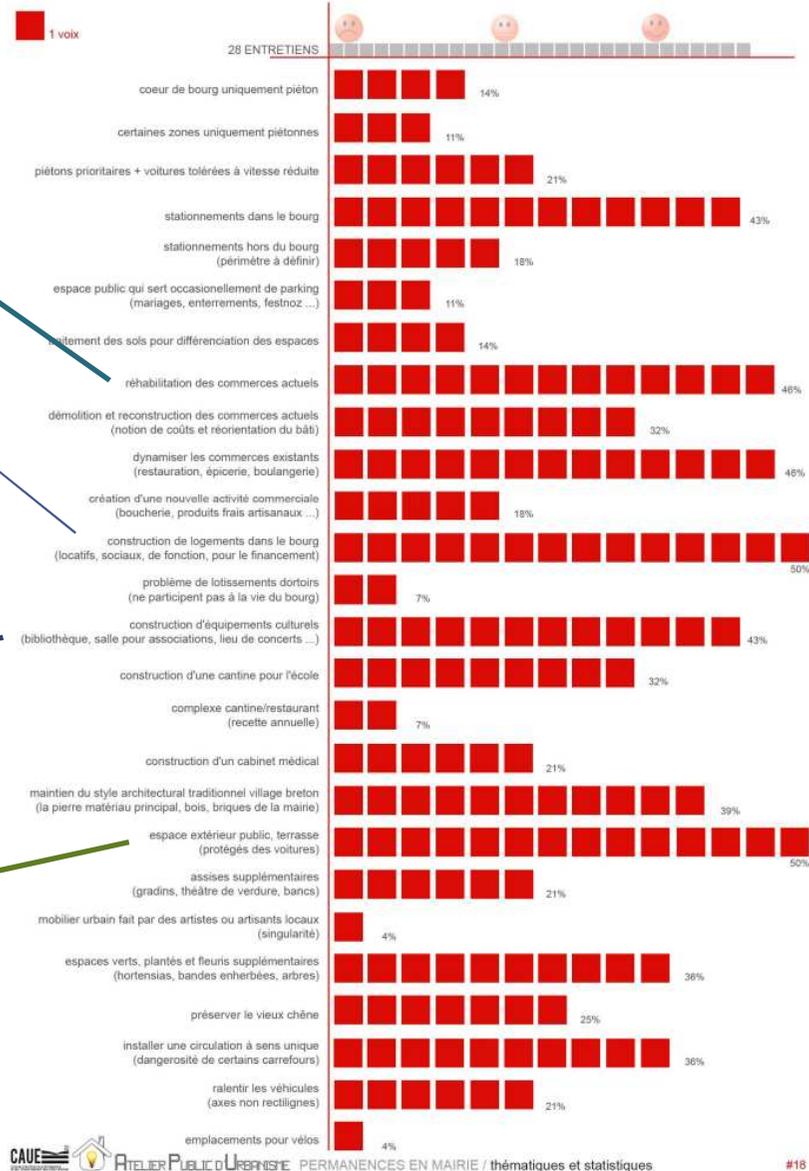
Des demandes fortes

Réhabilitation des commerces actuels

Construction de logements dans le bourg

Construction d'équipements culturels

Espaces extérieurs publics, terrasses multi usagers, itinéraires piétons



Présentations publiques

Novembre 2012 : Le choix de la démolition

Février 2014 : La présentation définitive du projet

sud goëlo

Etables-sur-Mer • St-Quay-Portrieux • Lantic • Plourhan • Tréveneuc • Binic

La Presse d'Armor - Mercredi 28 novembre 2012

30

Tréveneuc

Tréveneuc réfléchit à l'avenir de son bourg

À Tréveneuc, la municipalité projette de mener une opération ambitieuse d'extension, de densification et de redynamisation de son centre-bourg. Explications.

Le projet d'aménagement concerne le secteur situé à proximité immédiate de la mairie, au sud-ouest de l'église. Toutes les parcelles concernées sont propriétés communales.

Le diagnostic réalisé par le CAUE 22 (conseil en aménagement et urbanisme) avec le bureau d'étude Carre-Houssais a permis quelques constats.

L'îlot concerné constitue un ensemble bien équipé, mais peu structuré au cœur d'un environnement au potentiel mal exploité. Le traitement très routier des nombreuses voies contribue à la fragmentation de l'espace : le piéton est ignoré, voire insécurisé.

Nouvelle identité

Le bâti central, qui héberge des commerces a vu ses qualités d'origine dégradées, tant par son entretien que par ses modifications et ses adjonctions disgracieuses.

Le projet d'aménagement permettrait de donner une nouvelle identité au bourg « en le densifiant, en améliorant son fonctionnement et en

prenant fortement en compte les questions environnementales. Il s'agit également de valoriser le foncier et d'intéresser, d'éventuels opérateurs privés, à cette opération. »

Le souhait de la municipalité est aussi d'engager une démarche participative volontaire et originale en proposant un « atelier public d'urbanisme » à mener en partenariat avec le CAUE 22.

Rénovation des commerces

Blandine Houssais, architecte paysagiste qui a travaillé en étroite collaboration avec Alice Pansart, l'architecte à l'origine de la maquette du bourg, a présenté les deux projets d'aménagement.

Le premier projet consiste à rénover, en conservant les bâtiments existants : le bar et l'épicerie-dépôt de pains. « Ces bâtiments, qui datent de la fin du XIX^e siècle, sont vétustes, et n'ont plus que les pignons de cette époque, car en cent ans, ils ont connu beaucoup de restaurations. Ils ne correspondent plus aux normes de sécurité et d'isolation en vigueur, de larges vitri-



Tréveneuc. Une réunion, ouverte à tous, a eu lieu le 23 novembre, à la salle des loisirs. Les Tréveneucis, très intéressés se sont déplacés en masse (plus de 100 personnes).

nes ont été percées, faisant disparaître les étroites fenêtres, symboles de l'architecture du siècle dernier. »

La cantine et la cuisine scolaires ainsi que la bibliothèque seraient, par contre, déplacés vers l'îlot central.

Pôle commercial

Le deuxième projet consisterait à raser les bâtiments

existants, afin de reconstruire un nouveau pôle commercial agrémenté de jardinets, de passages piétons sans oublier des places de parking, près des commerces.

Le bar, le débit de tabac, la boulangerie, voire la construction d'un fournil, l'épicerie, la cantine scolaire, la bibliothèque, peut-être même un restaurant ouvrir...

Des habitants sollicités

« À l'heure actuelle, aucune décision n'est prise, pour concrétiser tel ou tel projet, souligne Louis Gauffeny, le maire de Tréveneuc. Nous allons mettre en place un comité de pilotage composé de partenaires compétents en matière d'urbanisme, de sécurité, de traitement de circulation, d'environnement ainsi que quelques habitants de la commune. Nous ferons le maximum pour répondre à vos questions, nous travaillerons sur les différents projets, et le conseil municipal prendra sa décision avant la fin du premier semestre 2013. »

Pas touche aux impôts

Quant au coût des travaux, ils avoisinent les deux millions d'euros, a précisé le maire. Qu'il s'agisse du premier ou du deuxième projet retenu.

En conclusion, Louis Gauffeny a tenu à rassurer : « Aucune augmentation des impôts locaux n'est envisagée, les bases de ces impôts augmentent régulièrement, nous ne tenons pas à ce que les jeunes ménages ou les retraités qui perçoivent des revenus modestes se retrouvent en difficulté du fait de ces nouvelles réalisations municipales. »

2014 : AVANT-PROJET DEFINITIF

Généralisation des espaces perméables

Enjeu: répondre aux critères EcoFaur²

Stabilisé en sable du Goasq (perméable) sur la grande partie de la place et devant l'église

Quai béton bouchardé pour identifier zone exclusivement piétonne et marquer les entrées

Noue filtrante et bassin d'infiltration pour le traitement des eaux de pluie

Traitement d'espaces verts en limite avec l'allée du château, le long des voiries (semis)

Remise aux normes des quais de bus et intégration dans le projet

Définition des passages entre l'allée du château et la place



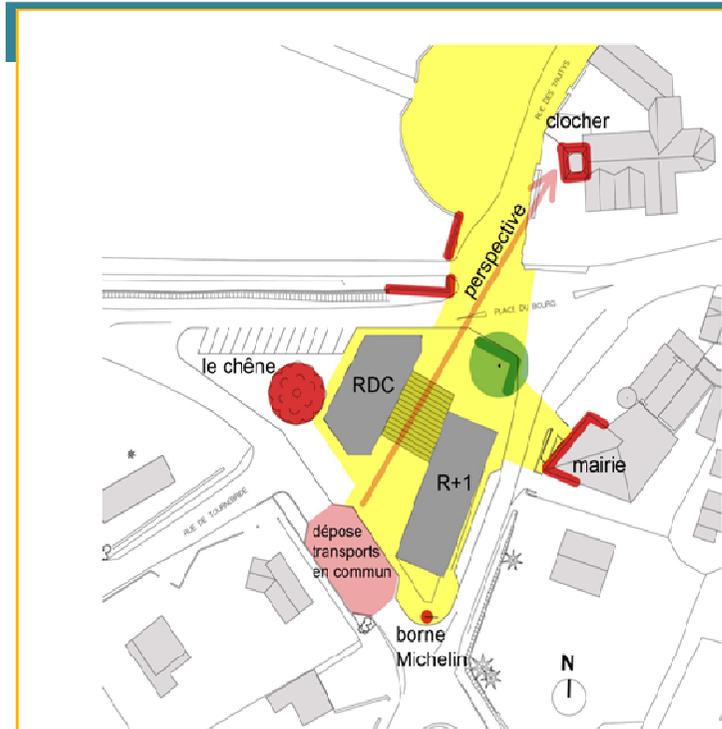
2013

CONSULTATION DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LES NOUVEAUX BATIMENTS DU CENTRE BOURG

Après présentation d'esquisses par plusieurs architectes nous retenons :

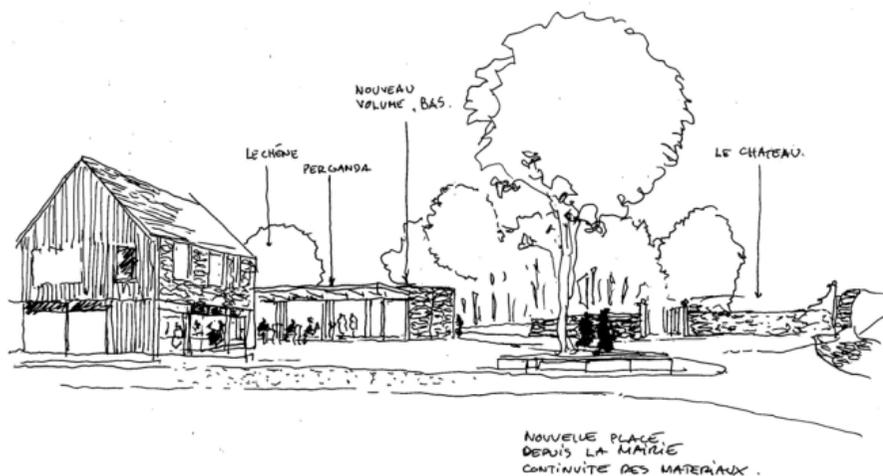
NUNC : le choix de la perspective

La perspective et les matériaux



La qualité paysagère et environnementale

1ère esquisse



Perspectives de la première esquisse

Mise en valeur de l'église

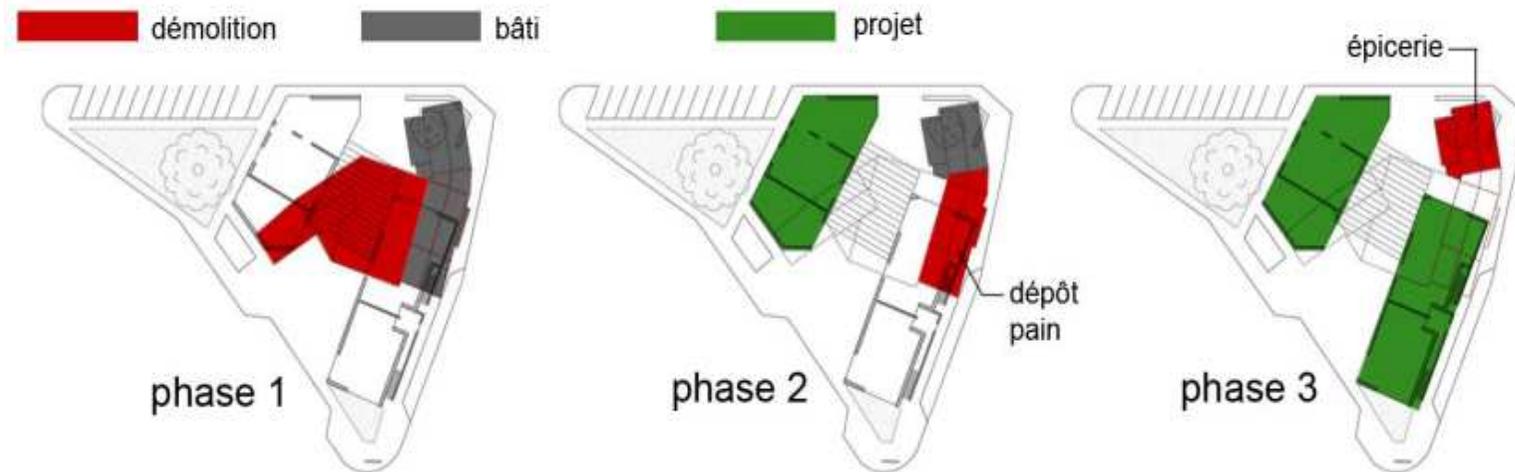
Respect des formes architecturales

Choix des matériaux : pierre – bois

Création d'un espace de vie

PHASAGE DE L'OPERATION

CONTRAINTE : MAINTENIR LES COMMERCES OUVERTS



Début des travaux : janvier 2015

...





• • •



• • •



Fin des travaux,
janvier 2017





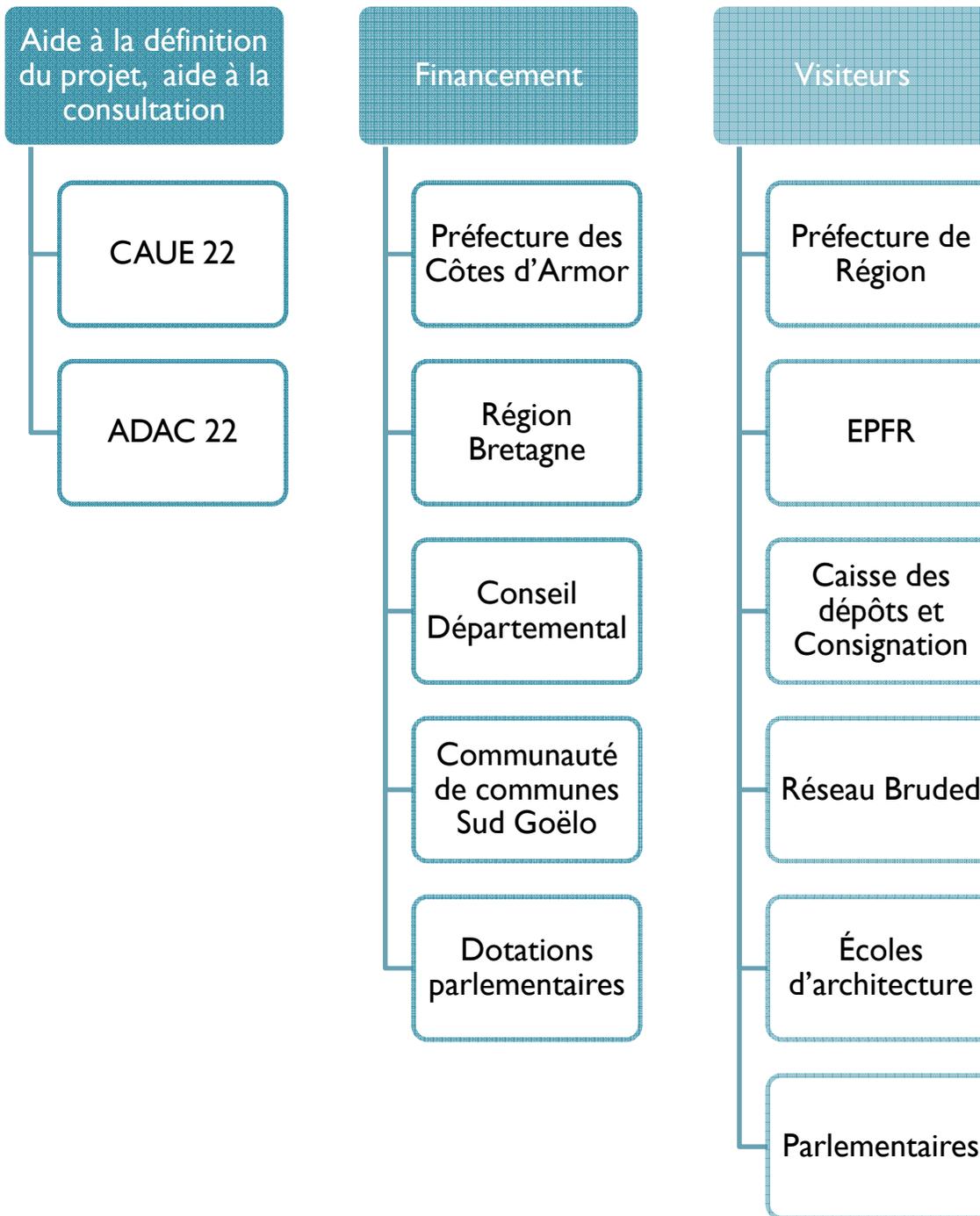








PARTENARIAT



MARS 2017 : Tréveneuc sert d'exemple au lancement du dispositif de revitalisation des centre-ville et centre-bourg



JUIN 2017 : Inauguration du centre bourg



Juillet 2017 : Visite du député Eric BOTHOREL



Décembre 2017 : Remise du Label Eco Quartier niv 3



Bretagne

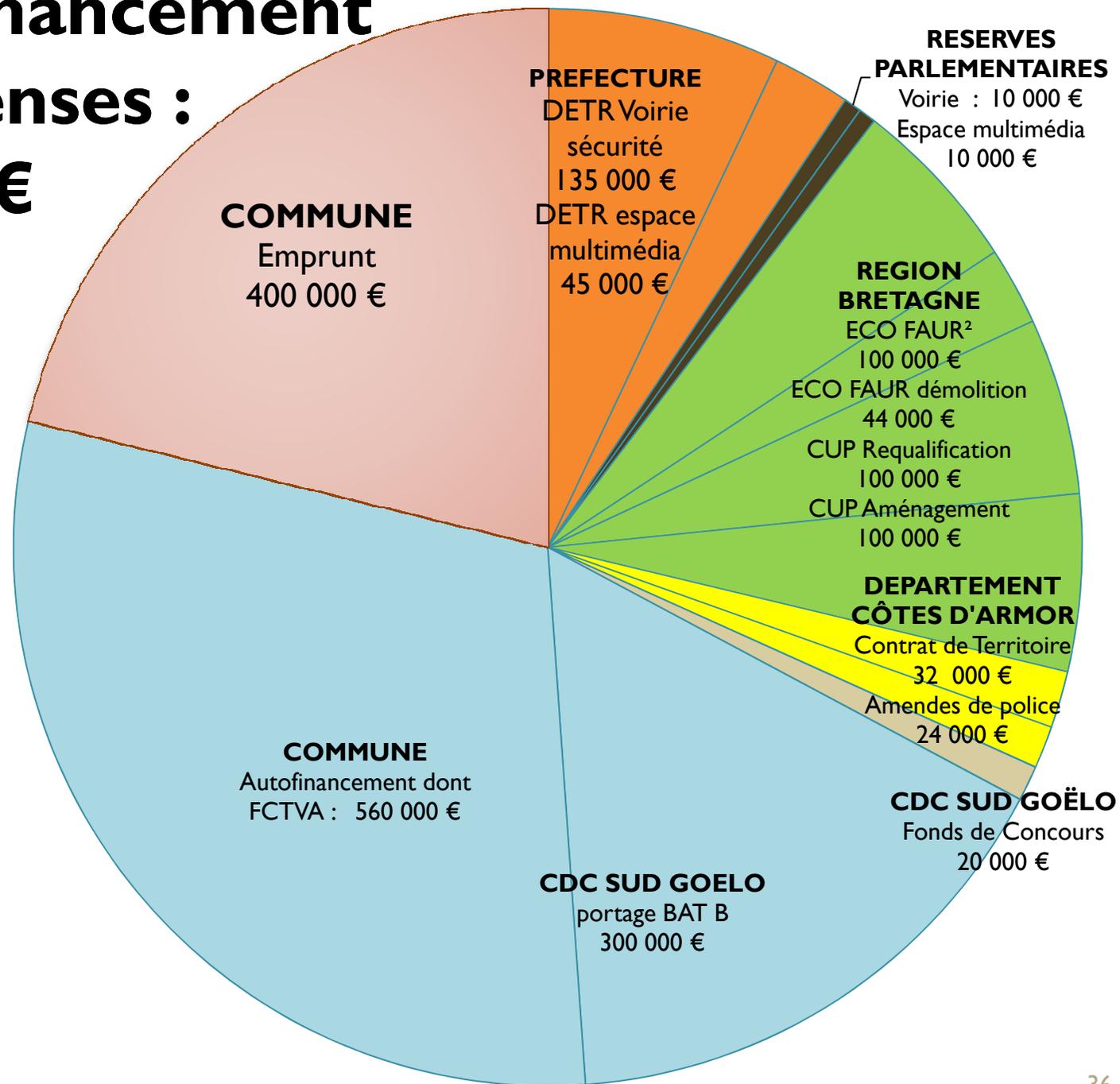
Centre-Bourg, Tréveneuc (Côtes-d'Armor)



Plan de Financement

Total dépenses :

1 860 000 €



Le bourg en images



Le bourg en images



Le bourg en images



Le bourg en images



Zoom sur les matériaux

Les aménagements paysager de la place

Février 2013

Banc de granit - Muret en pierre sèche



Plante avec arbre - prairie réhaussée de bulbes

Pierres issues de la démolition pour réalisation des murets



Semis mellifères de pieds de murs







Démarches et
labellisations



Merci de votre attention